canton de vaud
LIBERTE ET PATRIE

Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 638-C-S
Savigny, route de Mollie-Margot

En raison de travaux de canalisation, le tronçon de la route cantonale n° 368-C-S, route de Mollie-Margot à Savigny, compris entre le Giratoire du Forum et le chemin des Planches, sera mis en sens unique (signal OSR 4.08 – 2.02), exceptés transports publics.

Du lundi 9 novembre 2026 dès 07h00
Au mercredi 23 décembre 2026 à 17h00

Mesure d'accompagnement :
Par dérogation à l'interdiction de circulation (accès interdit OSR 2.02), les véhicules des transports publics seront autorisés à franchir le tronçon interdit. Leur passage sera régulé au moyen d'une installation de feux de signalisation spécifique, réservée exclusivement aux transports publics, afin de garantir leur circulation en toute sécurité.

Une signalisation de déviation locale sera mise en place via le réseau routier cantonal.

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercient par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elles invitent l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de la plus grande prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation temporaire mise en place.

Municipalité de Savigny
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Avis
- Commune de Savigny, Forel
- Gendarmerie, CET-Blécherette,
- ECA
- Transports publics
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- Police

Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes

RC 638-C-S
Savigny
Route de Mollie-Margot

Date	Dessin	Référence	N° Plan
28.10.2026	TMA	00	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

